



Titre du poste : Technicienne ou technicien en informatique	Niveau : Catégorie J (SCFP)
Direction : Service de l'informatique	
Titre de la superviseuse ou du superviseur immédiat : Chef de l'informatique	
Lieu de travail : Écoles élémentaires, intermédiaires et secondaires et bureau central	
Date d'entrée en vigueur : décembre 2011	

1. Énoncé des responsabilités générales :

Selon le poste, la ou le titulaire sera sous la responsabilité de la chef ou du chef de l'informatique ou de la superviseuse ou du superviseur de l'informatique. La technicienne ou le technicien installe des équipements informatiques, configure des réseaux et des serveurs, s'assure de leur bon fonctionnement et effectue des réparations au besoin. La technicienne ou le technicien en informatique offre également un support aux usagers à distance ou en se déplaçant sur les différents sites de travail. Certains postes comportent des tâches de programmation.

2. Tâches principales :

- Configurer des serveurs et des réseaux, s'assurer de leur bon fonctionnement et effectuer des réparations au besoin;
- S'assurer du bon fonctionnement des opérations de sauvegarde et résoudre des problèmes au besoin;
- Installer, configurer, tester de l'équipement informatique et effectuer des réparations;
- Créer des comptes pour les usagers ainsi que des adresses courriel et effectuer leur mise à jour;
- Recevoir des requêtes et les traiter dans le logiciel de suivi;
- Offrir un support à l'utilisateur à distance ou en personne en se déplaçant sur les sites de travail;
- Intégrer de nouvelles technologies, créer des applications virtuelles et les déployer;
- Recevoir et/ou récupérer du matériel, le faire réparer au besoin et effectuer des livraisons dans les écoles;
- Effectuer des recherches d'information sur Internet ou dans la documentation et au besoin communiquer avec des fournisseurs;
- Effectuer l'inventaire, commander du matériel et le ranger à l'aide du chariot élévateur;
- Rédiger des procédures techniques;

- Effectuer de la formation auprès des autres techniciens et techniciennes ainsi que des usagers;
- Effectuer de la programmation (requis dans certains postes);
- Exécuter toutes autres tâches reliées à ses fonctions.

3. Qualification professionnelle :

- Diplôme d'études collégiales (2 ans) en informatique, en administration de réseaux ou en programmation (pour les postes où des tâches de programmation doivent être effectuées);
- Détenir la certification d'administrateur Novell (CNA);
- Bonne connaissance du français parlé et écrit;
- Connaissance de l'anglais parlé et écrit;
- Minimum d'une (1) à deux (2) années d'expérience dans un poste similaire.

4. Compétences :

- Capacité d'analyse
- Communication interactive efficace
- Connaissances techniques / professionnelles
- Orientation vers la clientèle
- Rigueur

Exigences : Ce poste exige des déplacements fréquents.

5. Signature de la personne déléguée du Conseil :

Date : 28/02/14

6. Signature de la ou du titulaire :

Date :